

Entrée en vigueur des nouveaux taux de l'usure au 1^{er} avril 2011

La loi du 1^{er} juillet 2010 portant réforme du crédit à la consommation, dite loi Lagarde, a modifié les modalités de fixation du seuil de l'usure pour les crédits aux particuliers autres que les crédits immobiliers. Les catégories d'opérations concernées sont définies, à compter du 1^{er} avril 2011, à raison du montant des prêts (montant inférieur ou égal à 3000 €, montant supérieur à 3000 € et inférieur ou égal à 6000 €, montant supérieur à 6000 €), selon les modalités précisées par l'arrêté du 22 mars 2011.

Il faut rappeler qu'un prêt usuraire est défini comme tout prêt conventionnel consenti à un taux effectif global (TEG) qui excède, au moment où il est consenti, de plus du tiers le taux effectif moyen pratiqué au cours du trimestre précédent par les établissements de crédit. Rappelons également que les taux effectifs moyens déterminés et les taux usuraires sont calculés sur une base trimestrielle par la Banque de France. Ils sont publiés au Journal Officiel dans la seconde quinzaine du dernier mois de chaque trimestre civil et sont également consultables sur le site internet de la Banque de France.

La réforme vise à supprimer le biais qui existait en faveur des crédits renouvelables, dont le seuil de l'usure était plus élevé que celui des prêts amortissables. L'effet majeur attendu est le développement d'une offre accrue pour les petits crédits amortissables d'un montant inférieur ou égal à 3000 €.

La loi Lagarde a également prévu des mesures transitoires pouvant être mises en œuvre, pour une période ne pouvant excéder huit trimestres consécutifs. Pendant cette période de transition, les seuils de l'usure seront calculés pour sept catégories d'opérations, conformément à l'arrêté du 22 mars 2011 portant mesures transitoires pour la détermination des taux de l'usure pour les prêts n'entrant pas dans le champ d'application des articles L. 312-1 à L.312-3 du code la consommation.

En organisant un passage progressif des anciens taux de l'usure vers les nouveaux taux de l'usure, la période transitoire doit permettre aux prêteurs de faire évoluer leur offre sans créer à court terme de risque pour l'accès au crédit.

INFORMATIONS BANCAIRES ET FINANCIERES GENERALES

Mécanisme européen de stabilité

Le 21 mars 2011, les ministres des Finances de la zone euro sont parvenus à un accord sur les principes du futur Mécanisme européen de stabilité (MES) appelé à remplacer le fonds européen de stabilisation financière à la mi-2013. Ce nouvel instrument intergouvernemental a pour objet de refinancer les Etats membres, il bénéficiera d'une garantie de 500 milliards d'euros apportée par l'ensemble des Etats.

Mayotte : 101^e département français et 5^e DOM

Le 31 mars 2011, l'archipel de Mayotte est devenu le 101^e département français et le 5^e département d'outre-mer, lors de l'installation du nouveau Conseil général de la collectivité issu des élections cantonales des 20 et 27 mars 2011. Le président du Conseil Général, Daniel Zaidani, a été élu le 3 avril 2011. La départementalisation de Mayotte se fera progressivement sur plusieurs années. Mayotte devient la première collectivité unique d'outre-mer exerçant les compétences de département et de région d'outre-mer.

Dossiers législatifs

1 – Incidents de paiement de chèques

Le décret n° 2011-243 du 4 mars 2011 portant modification des dispositions du code monétaire et financier relatives aux incidents de paiement de chèques a été publié au Journal Officiel de la République du 6 mars 2011.

2 – Entrepreneur individuel à responsabilité limitée

L'ordonnance n° 2011-322 du 24 mars 2011 portant extension et adaptation en Nouvelle-Calédonie, à Wallis-et-Futuna, à Mayotte, à Saint-Pierre-et-Miquelon, à Saint-Barthélemy et à Saint-Martin de la législation relative à l'entrepreneur individuel à responsabilité limitée a été publiée au Journal Officiel de la République du 25 mars 2011.

3 - Réforme du crédit à la consommation

Le décret n° 2011-304 du 22 mars 2011 déterminant les modalités du remboursement minimal du capital emprunté à chaque échéance pour les crédits renouvelables a été publié au Journal Officiel du 23 mars 2011.

4 - Fichier des comptes d'outre-mer

Le décret n° 2011-358 du 30 mars 2011 modifiant les dispositions du livre VII du code monétaire et financier relatives aux comptes bancaires a été publié au Journal Officiel du 1^{er} avril 2011.

Publications

1 - L'utilisation du chèque en France

Le rapport réalisé par Edgar, Dunn & Company pour le Comité consultatif du secteur financier est disponible en téléchargement à l'adresse suivante : <http://www.banque-france.fr/ccsf/fr/publications/autres/sommaire-utilisation-cheque.htm>

3 - Saint-Pierre-et-Miquelon

Rapport d'information des sénateurs Cointat et Frimat fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de la législation, du suffrage universel, du Règlement et d'administration générale. Le rapport n° 308 est disponible en téléchargement sur : <http://www.senat.fr>

4 – Lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (LBC/FT)

Le GAFI (Groupe d'action financière) a achevé et adopté la troisième évaluation mutuelle du système LBC/FT de la France. La synthèse du rapport est disponible en téléchargement à l'adresse suivante : <http://www.fatf-gafi.org/dataoecd/4/0/47221103.pdf>

Publications IEDOM

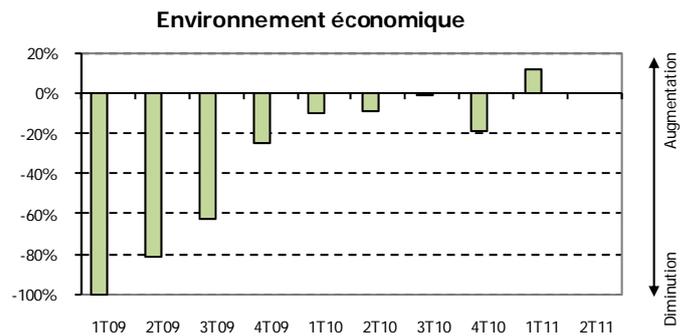
L'année 2010 à la Martinique, à La Réunion, à Mayotte, en Guyane, en Guadeloupe, à Saint-Pierre-et-Miquelon

Dans la collection Note expresse série « Portrait », n° 92, 93, 94, 95, 96 et 97. Ces études sont disponibles en téléchargement sur notre site Internet : www.iedom.fr

SUIVI DE PLACE ET ACTIVITES DE L'INSTITUT

La conjoncture bancaire et financière toujours bien orientée au 1er trimestre 2011

Les résultats de l'enquête de conjoncture menée par l'IEDOM auprès de la place bancaire locale mettent en évidence une poursuite de l'amélioration de la conjoncture bancaire et financière au 1^{er} trimestre 2011 en lien avec les premiers signes de reprise de la conjoncture économique. L'ensemble des soldes d'opinion des dirigeants d'établissement sont en effet positifs, excepté celui relatif au coût du risque. Ce dernier enregistrerait toutefois une légère amélioration au second trimestre. La collecte des dépôts, en hausse en fin d'année, devrait connaître une nette augmentation au 1er trimestre 2011 qui se poursuivrait au trimestre suivant. L'activité de crédit s'inscrirait également en hausse mais à un rythme plus modéré.



Source : IEDOM

Nouveau repli de l'usage des chèques en 2010

En 2010, en dehors de la Banque postale, le système interbancaire de télécompensation (SIT) a enregistré 10,7 millions d'opérations de traitement d'images-chèques concernant la Guadeloupe. Après avoir enregistré une diminution de 9,4 % en 2009, le nombre de chèques échangés affiche un recul de 2,5 % en 2010. Dans le détail, le nombre de chèques échangés par les banques AFB s'établit à 3,7 millions, en baisse de 7,4 % sur un an (après -12,1 % en 2009). A l'inverse, les banques mutualistes enregistrent un timide redressement de leurs échanges (+0,6 % sur un an) à 6,3 millions. Ces dernières concentrent 59,3 % des chèques présentés au SIT. En dépit de ces évolutions, la Guadeloupe demeure le département français d'Amérique au sein duquel l'utilisation du chèque est la plus prononcée (47,8 % de l'ensemble des DFA).

La tendance au repli devrait se confirmer les années à venir avec la mise en place, le 1er novembre 2010, du prélèvement SEPA. Ce nouveau service permet un mode de prélèvement identique dans tous les pays de l'espace européen SEPA en favorisant l'usage de trois instruments : le virement, le prélèvement et le paiement par carte.

La survie des jeunes entreprises guadeloupéennes dans les normes nationales

Les données du Système d'information sur les nouvelles entreprises (Sine) de l'INSEE illustrent un taux de survie des entreprises guadeloupéennes similaire au niveau métropolitain. Sur les 1 611 entreprises enquêtées au premier semestre 2006 alors qu'elles venaient d'être créées, 91 % était toujours en activité au bout d'un an (91,5 % en France hexagonale) et 66,8 % au bout de trois ans (contre 66,6 % en métropole).

Les entrepreneurs hommes enregistrent des taux de pérennité environ 4 à 9 points supérieurs à ceux des femmes. Par ailleurs, l'âge serait un facteur discriminant puisque les moins de 30 ans affichent des résultats inférieurs à leurs aînés (environ 7 points de moins que les 30-40 ans), à la différence du niveau de diplôme qui n'entrerait pas en ligne de compte. En effet, le taux de pérennité à un an est identique pour les non diplômés et les titulaires d'un diplôme de troisième cycle, il se situe à 93,1 %.

Taux de pérennité des entreprises en 2009

		Nombre d'entreprises créées au premier semestre 2006	Taux de pérennité à 1 an en %	Taux de pérennité à 2 ans en %	Taux de pérennité à 3 ans en %
Guadeloupe	Homme	995	92,5	80,1	70,3
	Femme	616	88,5	73	61,3
	Ensemble	1 611	91	77,4	66,8
Métropole	Homme	83 823	92	79,6	66,3
	Femme	34 408	90,2	76,9	65,2
	Ensemble	118 231	91,5	78,9	65,9

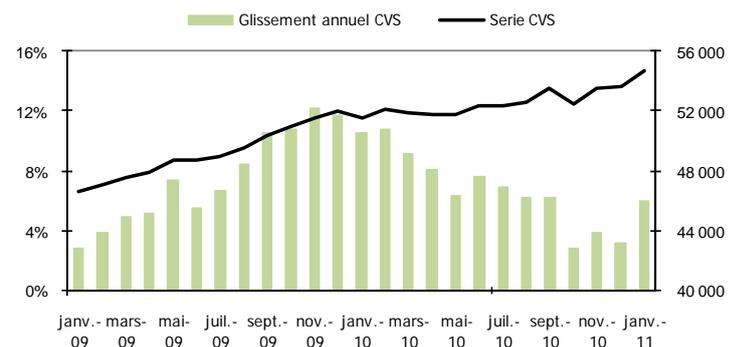
Source : INSEE, Enquête SINE 2006-2009

La demande d'emploi augmente de 1,2 % en février 2011

Le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A en Guadeloupe et dans les îles du Nord s'élève à 55 330 fin février 2011, atteignant un nouveau record sur la période 1998-2011. Il enregistre une hausse de 1,2 % (+660) par rapport au mois précédent et de 6,0 % sur un an (+3 150). Cette évolution corrobore la baisse des effectifs anticipée par les chefs d'entreprises interrogés dans le cadre de l'enquête de conjoncture de l'IEDOM au 4^{ème} trimestre 2010.

Au cours des trois derniers mois, les offres d'emploi collectées progressent de 7,4 % par rapport aux trois mois précédents. Cette hausse concerne essentiellement les offres d'emplois temporaires (moins de 6 mois, +22,6 %). Les offres d'emplois durables (6 mois ou plus) diminuent légèrement (-0,8 %).

Evolution du nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A



Source : DTEFP

BREVES ECONOMIQUES ET FINANCIERES

Un médiateur pour l'hôtellerie

Alain Boton, inspecteur général des finances, a été chargé par le gouvernement d'une mission de médiation dont l'objectif est d'apporter un soutien aux activités hôtelières afin de rendre ce secteur plus attractif et compétitif. La mission devrait se dérouler sur six mois avec notamment l'appui de l'IEDOM et permettre un examen individualisé des difficultés des entreprises hôtelières qui le souhaitent. Des contacts seront pris avec l'ensemble des acteurs de la filière pour faciliter la médiation.

La Guadeloupe au salon international du tourisme de Berlin

Pour la première fois, le Comité du tourisme des îles de Guadeloupe (CTIG) s'est rendu au salon international du tourisme de Berlin (ITB de Berlin) du 9 au 11 mars 2011. La promotion de la destination s'est effectuée conjointement avec le Comité martiniquais du tourisme, sous la bannière des Caraïbes françaises.

Début des travaux du projet Gabar'Belle

Après plus de huit mois de retard faute d'avoir réuni les financements nécessaires, les travaux de construction de la plateforme de traitement multi-filières des déchets ont débuté le 28 mars 2011 sur le site de la Gabarre aux Abymes. Le projet Gabar'Belle, d'un montant d'environ 170 millions d'euros, devrait voir le jour en juin 2013. Il permettra de traiter, dans le respect des normes en vigueur, environ 140 000 tonnes de déchets par an, en combinant le tri secondaire, la valorisation organique et énergétique.

Plan chlอร์ดécone 2011-2013

Le 10 mars 2011, le Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Santé a annoncé le lancement du second volet du plan chlอร์ดécone pour la période 2011-2013. 31 millions d'euros vont ainsi être débloqués pour initier trente-six actions de lutte contre cette contamination. L'accent sera mis sur la pêche et les milieux aquatiques, dont la vulnérabilité a été mise en évidence dans le précédent plan décliné pour les années 2008 à 2010. De plus, des actions spécifiques seront menées pour sensibiliser les populations aux dangers de l'autoconsommation agricole.

Reconnaissance de l'état de calamité agricole

Suite à une expertise, le Préfet de Guadeloupe a reconnu par arrêté du 14 mars 2011 l'état de calamité agricole pour les filières végétales et animales, sinistrées suite aux aléas climatiques du premier semestre 2010. Elles bénéficieront d'une indemnisation du Fonds national de garantie des calamités agricoles (FNGCA), alimenté par les agriculteurs pour faire face à des sinistres non pris en charge par les assurances. Elle couvrira environ 30 % des pertes estimées.

Reconduite de Jacques Gillot comme Président du Conseil général

A l'issue des élections cantonales, qui se sont déroulées les 20 et 27 mars 2011, 19 candidats ont été élus et ont rejoint les 21 autres conseillers généraux déjà en place. Ces scrutins ont été marqués par un faible taux de participation : 36 % au premier tour et 48,5 % au deuxième. Le 31 mars, l'ensemble des conseillers généraux a procédé à la réélection (39 voix pour et une abstention) pour trois ans du sénateur Jacques Gillot comme Président du Conseil général, pour son quatrième mandat consécutif.

Mayotte devient le 101^{ème} département français

Le décret n° 2011-330 du 25 mars 2011 officialise le changement statutaire de Mayotte qui devient le 101^{ème} département français et le 5^{ème} d'Outre-mer, le seul disposant d'une collectivité unique. Les mahorais avaient approuvé à 92,5 % la départementalisation le 29 mars 2009. Son entrée en vigueur est intervenue le 3 avril 2011 à l'issue de l'élection de Daniel Zaidani comme Président du Conseil général.

Nomination du nouveau délégué interministériel à l'égalité des chances

Claudy Siar a été nommé le 28 mars 2011, en Conseil des ministres, délégué interministériel à l'égalité des chances des français d'Outre-mer, en succession de Patrick Karam.

ACTUALITE REGIONALE

Second tour de l'élection présidentielle en Haïti

Sous la supervision du Conseil électoral provisoire (CEP), le second tour de l'élection présidentielle haïtienne s'est déroulé le 20 mars 2011. D'après les résultats préliminaires du 5 avril, Michel Martelly est annoncé vainqueur : avec 67,57 % des suffrages, il devance de 35 points sa concurrente, Mirlande Manigat. Les résultats définitifs du vote seront communiqués le 16 avril.

Vote du budget 2011 pour Saint-Martin

Le budget primitif 2011 de la collectivité de Saint-Martin a été adopté par les élus le 24 mars pour un montant d'un peu moins de 119 millions d'euros. L'accent sera porté sur l'éducation et la jeunesse qui bénéficieront d'une enveloppe de 36,5 millions d'euros.

Des avancées pour l'aéroport de Grand Case de Saint-Martin

Depuis le 1^{er} avril, la société SESMA (société d'exploitation de Saint-Martin Aéroport) est chargée de la gestion, de l'exploitation et du développement de l'aéroport de Grand Case, dans le cadre d'une délégation de service public accordée le 3 mars dernier pour une durée de 25 ans. L'objectif sera double pour l'entreprise, qui appartient au groupe canadien spécialisé SNC Lavalin Aéroports : il s'agira de développer la plateforme aéroportuaire ainsi que de rétablir l'équilibre financier de l'aéroport.

PRINCIPAUX INDICATEURS

	LES INDICATEURS DE REFERENCE		Données brutes	Var. % mensuelle	Glissement annuel
Prix (Source : INSEE)	Indice des prix à la consommation France	Février 2011	125,2	0,2 %	3,2 %
				-	1,7 %
Chômage (Source : DDTFP)	Demandeurs d'emploi de catégorie (DEFM A)	Février 2011	55 330	1,2 %	6,0 %
Commerce extérieur (Source : Douanes)	Exportations - (en M€)	Janvier 2011	7	-	-52,9 %
	Importations - (en M€)		182	-	33,1 %
Energie (Source : EDF)	Consommation d'électricité moyenne tension - GWh	Mars 2011	41	29,1 %	-7,6 %
	Cumul annuel		110		-2,6 %
Créations d'entreprises (Source : INSEE)	Nombre d'entreprises créées	Février 2011	417	-	-22,3 %
		Cumul annuel	839		-33,2 %
	LES INDICATEURS DE VULNERABILITE		Données brutes	Var. % mensuelle	Glissement annuel
Ménages (Source : IEDOM)	Nombre de personnes physiques en interdit bancaire	Février 2011	21 099	-0,8 %	-7,9 %
	Nombre de retraits de cartes bancaires	Février 2011	370	-6,6 %	-29,3 %
	Cumul annuel				
	Nombre de dossiers de surendettement déposés	Cumul à fin Mars	121	-	61,3 %
Entreprises (Source : IEDOM)	Incidents de paiement sur effet - Montant en milliers €	Mars 2011	1 273	23,8 %	5,0 %
		cumul annuel	3 276	-	-11,2 %
	- Nombre	Mars 2011	123	0,8 %	-12,8 %
		cumul annuel	349	-	-4,9 %
	LES INDICATEURS SECTORIELS		Données brutes	Var. % mensuelle	Glissement annuel
Trafic aéroportuaire (Source : Aéroport Pôle Caraïbe)	Nombre de passagers - (entrées + sorties)	Février 2011	164 622	-6,7 %	7,9 %
	Cumul annuel		341 035	-	7,3 %
Trafic portuaire (Source : Port autonome)	Trafic net de marchandises (tonnes)	Cumul à fin Février 2011	476 171	-	7,4 %
	Nombre de passagers (entrées + sorties)		128 889	-	-10,0 %
Immatriculations (Source : CGDD)	Immatriculations de véhicules neufs (VPN+ VUN)	Mars 2011	1 384	3,7 %	-
		Cumul annuel	4 176	-	8,5 %
Construction (Source : Ciments Antillais)	Ventes de ciment (tonnes)	Mars 2011	20 979	1,8 %	-10,0 %
	Cumul annuel		59 308	-	-2,2 %
Banane (Source : DDCCRF)	Exportations de bananes (tonnes)	Décembre 2010	4 454	-3,5 %	-13,4 %
	Cumul annuel		42 081	-	-21,9 %

Taux directeurs de la Banque centrale européenne

	taux	date d'effet
Taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème	1,25%	13/04/2011
Taux de la facilité de prêt marginal	2,00%	13/04/2011
Taux de la facilité de dépôt	0,50%	13/04/2011

Taux d'intérêt légal				Taux de l'épargne réglementée (depuis le 01/02/11)				
ANNEE	2011	0,38%	JO du 03/02/11	Livret A et bleu	LDD	LEP	PEL*	CEL*
ANNEE	2010	0,65%	JO du 11/02/10	2,00%	2,00%	2,50%	2,50%	1,25%

* hors prime d'Etat

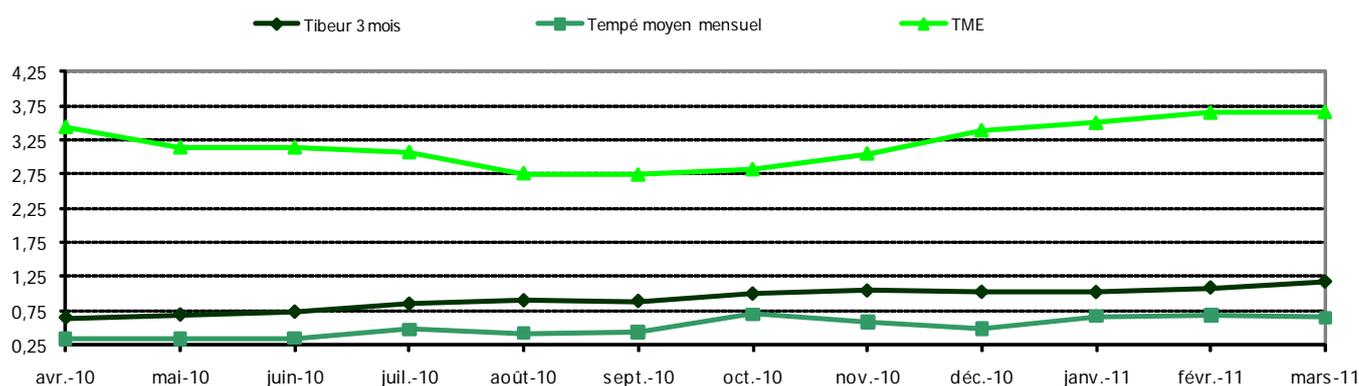
Taux moyen monétaire mensuel (Tempé moyen mensuel)				TIBEUR (Mars 2011)			
Décembre	Janvier	Février	Mars	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
0,4902%	0,6672%	0,6780%	0,6483%	0,9020%	1,1760%	1,4850%	1,9270%
Taux moyen mensuel des emprunts d'Etat à long terme (TME)				Taux moyen mensuel des obligations d'Etat (TMO)			
Décembre	Janvier	Février	Mars	Décembre	Janvier	Février	Mars
3,39%	3,50%	3,65%	3,66%	3,59%	3,70%	3,85%	3,86%

Taux de l'usure (applicable au deuxième trimestre 2011)

Crédits aux particuliers		Seuils de l'usure	Crédits aux entreprises		Seuils de l'usure
Prêts immobiliers			Prêts consentis en vue d'achats ou de vente à tempérament		9,12%
Prêts à taux fixe		5,61%	Prêts d'une durée supérieure à 2 ans, à taux variable		5,01%
Prêts à taux variable		5,01%	Prêts d'une durée supérieure à 2 ans, taux fixe		5,77%
Prêts relais		5,99%	Découverts en compte (1)		13,77%
Autres prêts			Autres prêts d'une durée initiale inférieure ou égale à 2 ans		5,65%
Prêts d'un montant inférieur ou égal à 1524 €		21,47%			
Découverts en compte, crédits renouvelables et financement d'achats ou de ventes à tempérament		19,53%			
Prêts personnels et autres prêts		8,03%			

(1) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois. Il s'applique également aux personnes physiques agissant pour leurs besoins professionnels

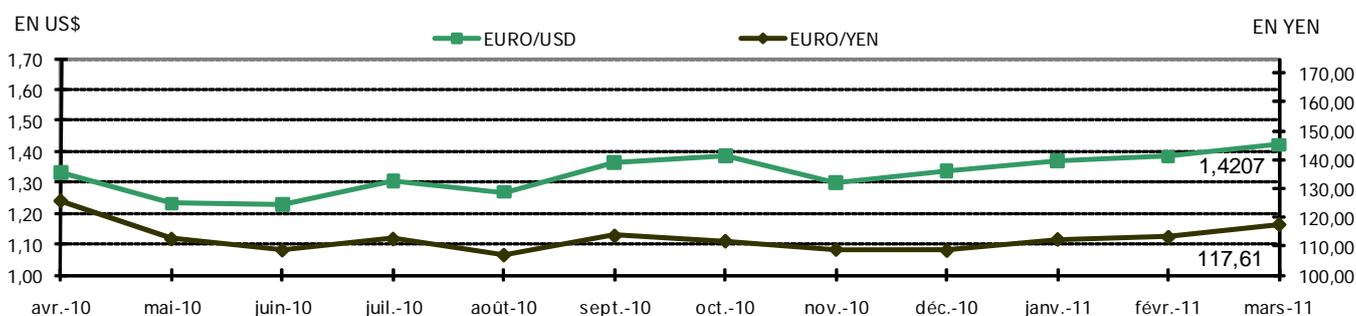
Taux des marchés monétaires et obligataires



Taux de change (dernier cours fin de mois)

EURO/USD (Etats-Unis)	1,4207	EURO/ZAR (Afrique du sud)	9,6507	EURO/SRD (Surinam)	4,67810
EURO/JPY (Japon)	117,6100	EURO/BWP (Botswana)	9,28360	EURO/ANG (Ant. Néerl.)	2,53750
EURO/CAD (Canada)	1,3785	EURO/SCR (Seychelles)	17,3551	EURO/DOP (Rép. Dom.)	53,6986
EURO/GBP (Grande-Bretagne)	0,88370	EURO/MUR (Maurice)	40,2598	EURO/BBD (La Barbade)	2,83520
EURO/SGD (Singapour)	1,7902	EURO/BRL (Brésil)	2,3058	EURO/TTD (Trinité et Tobago)	9,10100
EURO/HKD (Hong-Kong)	11,0559	EURO/VEF (Vénézuéla)	6,08820	EURO/XPF (COM Pacifique)	119,33170
EURO/MGA (Madagascar)	2845,83	EURO/XCD (Dominique)	3,8275	EURO/FC (Comores)	491,96775

Evolution de l'euro sur 12 mois (dernier cours fin de mois)



Taux de conversion irrévocables pour les 17 pays de la zone euro

1 EURO =	40,3399 BEF	6,55957 FRF	40,3399 LUF	200,482 PTE
	1,95583 DEM	0,787564 IEP	2,20371 NLG	5,94573 FIM
	166,386 ESP	1936,27 ITL	13,7603 ATS	340,750 GRD
	239,640 SIT	0,585274 CYP	0,429300 MTL	30,1260 SKK
	15,6466 EEK			